



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation 2016

Entente de principe entre la FAE et le gouvernement du Québec

Montréal, le 10 mars 2016 – Réunis en conseil fédératif de négociation (CFN) hier soir, les représentantes et représentants des enseignantes et enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont pris connaissance d'une entente de principe intervenue entre la FAE, le Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF) et le Secrétariat du Conseil du trésor, en vue du renouvellement du contrat de travail du personnel enseignant.

Les enseignantes et enseignants seront invités à participer à des assemblées générales qui se tiendront d'ici le 23 mars 2016 et au cours desquelles ils se prononceront sur l'acceptation ou le rejet de cette entente. Par respect pour ses membres, la FAE ne fera aucune déclaration publique concernant le contenu de cette entente de principe. La FAE réagira officiellement le 24 mars prochain.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements regroupant 375 000 élèves, sont situés à Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais, Granby et Vaudreuil-Dorion.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Cellulaire : 514 603-2290